

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi douze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SOUQUET Eric, STRULLU Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien

Mercredi 6 octobre
2021

Affichage :

Du vendredi 15
octobre au mercredi
15 décembre 2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, Mme DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.GEZEQUEL Damien ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, Mme JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à Mme GROSEIL-MOREAU Arlette, M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.RAOUL Gérard, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M.SIMON Didier ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VILLARET Caroline ayant donné pouvoir à M.LEJOLIVET Bertrand

M.Sébastien NOULLEZ est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 06 octobre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

123-2021 - Finances : Décision modificative n°3 du budget Ville sur l'exercice 2021.

Rapporteur : Vincent POINTIER

Vu la délibération 2021-26 du 22 mars 2021 qui approuve le budget primitif 2021 de la Commune,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 27 septembre 2021,
Vu l'avis favorable de la commission Ressources et vie économique du 5 octobre 2021,

Considérant que certaines modifications sont nécessaires pour répondre aux besoins des services.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal :

- **APPROUVE** les modifications suivantes au budget primitif 2021 :

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 035-213503345-20211012-D1232021-DE

Chap	Article	F		BP 2021	DM 3	BP 2021 + DM 3
SECTION D'INVESTISSEMENT					+ 0,00	
DEPENSES					+ 4 015,00	
201	2188	020	Isoloirs élection départementale et régionale	8 000,00	-5 000,00	3 000,00
202	2158	823	Motoculteur	0,00	3 600,00	3 600,00
202	2188	820	Panneaux électoraux	1 000,00	-1 000,00	0,00
203	2128	823	Passerelle chemin de ronde	8 000,00	-1 033,00	6 967,00
203	2188	024	Acquisition bacs à arbres	3 500,00	5 000,00	8 500,00
208	2188	025	Acquisition 4 tapis pour association gym	0,00	1 600,00	1 600,00
209	2031	020	Médiathèque : plans 3D du bâtiment	0,00	7 700,00	7 700,00
209	2313	61	EHPAD menuiseries extérieures studios	90 000,00	3 500,00	93 500,00
020	020	01	Dépenses imprévues	22 250,00	-12 800,00	9 450,00
23	2313	020	Dépenses d'investissement	2 172 137,49	2 448,00	2 174 585,49
RECETTES					+ 4 015,00	
021	021	01	Virement du fonctionnement	729 640,00	4 015,00	733 655,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					+ 0,00	
DEPENSES					+ 9 015,00	
011	6042	112	Fourrière véhicules	750,00	1 800,00	2 550,00
011	6065	321	Acquisition livres	3 550,00	5 000,00	8 550,00
022	022	01	Dépenses imprévues	45 000,00	-1 800,00	43 200,00
023	023	01	Virement vers l'investissement	729 640,00	4 015,00	733 655,00
RECETTES					+ 9 015,00	
73	7343	01	Taxe sur les pylônes électriques	30 632,00	544,00	31 176,00
73	73223	01	FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal)	132 878,00	3 471,00	136 349,00
74	74718	321	Aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques	0,00	5 000,00	5 000,00

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE



(Handwritten signature in blue ink)